

INFORMER + INSPIRER

L'ACTION

Centre De Denturologie
Eric Guilbault Inc

FABRICATION ET RÉPARATIONS DE PROTHÈSES DENTAIRES

Fournisseur officiel du Régime
canadien de soins dentaires (RCSD)

Ordre des
denturologistes
du Québec



450 759-7104 • 28, Chemin du golf est, suite 404
Saint-Charles-Borromée et Joliette

>1319945

DOSSIER SPÉCIAL
Logement

UN TERRITOIRE EN PLEINE CROISSANCE

À lire en pages 3 à 6

MÉDIALO

24 juin 2026 • Volume 33 N° 35 • GRATUIT

GESTION IMMOBILIÈRE
MMTP



Manoir Louis Jolliet

Une panoplie de services,
y compris le toilettage
de vos petits amis !

Portes Ouvertes, les mercredis
de 13h00 à 16h00

360, F.H. Jones, Joliette - (450) 756-4499 - manoirlouisjolliet.com

Célébrations de la Fête du Canada

Rawdon fait partie des endroits où des festivités sont organisées entourant la Fête du Canada, le 1^{er} juillet. Le rendez-vous aura lieu à la plage municipale (au Collège Champagneur en cas de pluie), de 17 h à 23 h. Dès l'ouverture du site, il y aura un kiosque alimentaire et un service de bar au profit du Festival Saint-Patrick. De l'animation, des personnages géants et des jeux gonflables seront également au programme. Puis, à 20 h, place à l'artiste rawdonnois Martin Deschamps. Ce dernier proposera un nouveau spectacle intitulé « Retour aux sources », soit une rétrospective de sa vie de rocker avec les meilleurs succès de ses 30 années de carrière et les classiques du rock qui l'ont influencé.



Photo Médialo - Archives

Gabriel Ste-Marie plaide qu'Ottawa doit faire sa part pour contrer l'itinérance

Les porte-parole du Bloc québécois en matière de Solidarité sociale et de Logement, Gabriel Ste-Marie, et de Développement social, Andréanne Larouche, appellent le gouvernement libéral de Mark Carney à faire sa part en matière de financement de la lutte contre l'itinérance. À deux semaines du 1^{er} juillet, des organismes communautaires de plusieurs régions, dont Lanaudière, sonnent l'alarme face au nombre de locataires désemparés. Alors que plusieurs villes sont forcées d'augmenter les ressources de façon considérable pour faire face à la crise de l'itinérance, le député de Joliette déplore qu'Ottawa n'a pas bougé d'un iota son financement dédié à une crise qui se ressent maintenant dans toutes les régions du Québec.



Photo Médialo - Archives

Dossier web



**L'ÉTÉ DANS
VOTRE ASSIETTE**

Découvrez notre
dossier spécial
en ligne seulement



Photo AdobeStock



Photo Adobe Stock

Vingt morts sur les routes lanaudoises en 2025

La Société de l'assurance automobile du Québec vient de dévoiler le bilan routier 2025 pour la région de Lanaudière. Malgré une baisse de 33,8% par rapport à la moyenne recensée entre 2020 et 2024, 20 personnes sont décédées sur les routes de la région.



Photo gracieuseté

Des fresques ludiques pour illuminer le département de pédiatrie

La Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière déclare la finalisation du projet de fresques ludiques au département de pédiatrie du Centre hospitalier De Lanaudière. Annie Durette, artiste de la région, a été mandatée afin de créer 16 œuvres ludiques et colorées qui ont été installées un peu partout dans l'unité, soit dans les dix chambres à l'entrée ainsi que dans la salle de traitement.



Photo gracieuseté

Deux écoles lanaudoises récompensées

Deux écoles de la région ont été récompensées pour leur engagement dans le cadre de la cinquième édition du programme Kinga, prévention jeunesse, de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. À l'échelle nationale, l'école primaire de Saint-Alphonse-Rodriguez figure parmi les cinq établissements lauréats. La CNESST a aussi désigné un lauréat pour Lanaudière. Il s'agit de l'école Entramis, à Repentigny.



La région Lanaudière se densifie à vue d'œil. Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec, sa population augmentera de 3,8% d'ici 2029, l'une des plus fortes croissances prévues dans la province. Cet afflux de nouveaux résidents transforme le quotidien de tous. Comme dans bien des régions, l'accès au logement se complique et les infrastructures peinent à suivre le rythme. Dans ce dossier spécial, votre journal local fait le tour de la question. Bonne lecture!

Abordabilité: un terme «utilisé à toutes les sauces»?



Photo Médialo - Jason Joly

Pour être considérés comme abordables, les logements doivent respecter les loyers maximaux imposés par la Société d'habitation du Québec.

Alors que des municipalités affichent des taux d'occupation de logements incroyablement bas, des projets de construction fusent de partout dans le but de répondre à la crise, en promettant des loyers abordables. Ce mot semble avoir gagné en popularité depuis certaines années, mais est-il vraiment adéquat? Noémi Turbide, organisatrice communautaire en cogestion pour Action-Logement Lanaudière, explique de quelle façon est déterminée l'«abordabilité» des appartements et les nuances à apporter à ce terme.

Jason Joly | jjoly@medialo.ca

«Pour nous, le mot «abordable» est utilisé à toutes les sauces, mais il ne l'est pas réellement pour la plupart des gens», estime la représentante de l'organisme. Alors que cette appellation est souvent mentionnée par les promoteurs de logements neufs, elle soutient que les prix des loyers respectent rarement le terme utilisé. «Je rappelle la définition d'abordable qui veut dire modéré, pas trop cher et raisonnable.»

Il y a plusieurs années, le Programme d'habitation abordable Québec a été mis en place. Il permet d'appuyer financièrement des projets de logements locatifs abordables destinés à des ménages à revenu faible. Toutefois, pour que les logis soient considérés comme abordables, des loyers maximaux doivent être respectés. Les montants fixés lors des cinq premières années d'exploitation du projet doivent être égaux ou inférieurs aux loyers maximaux établis par la Société d'habitation du Québec. À titre d'exemples, pour les baux signés à partir du 1^{er} août 2025, un 4 ½ à Joliette ou à Berthierville peut coûter jusqu'à 1 053\$ par mois. Pour un logement de même superficie à Repentigny et à Terrebonne, le montant maximal est de 1 099\$.

C'est donc sur ces chiffres que se fient les promoteurs pour qualifier leurs loyers d'abordables, mais Noémi Turbide répond que la mesure ne reflète pas la réalité: «Ils sont basés non pas sur la capacité de payer des locataires, mais sur une moyenne des prix des loyers dans une région, une MRC ou une municipalité précise.» Une hausse du taux d'inoccupation

est observée à certains endroits, mais la disponibilité de logis à faible coût est minime, affichant un taux de 0,2% à Joliette.

Miser sur le logement social

Pour mieux répondre aux besoins des locataires, Noémi Turbide et l'organisme qu'elle représente recommandent d'investir davantage dans le logement social, qui est souvent confondu avec le logement abordable. Cette première catégorie inclut les HLM, les coopératives d'habitation et les OBNL en habitation. Au sein de ceux-ci, les loyers des locataires ne représentent que 25% de leurs revenus. «Ces types de logis sont à la hauteur des portefeuilles des gens, de leur capacité financière», indique l'organisatrice communautaire en cogestion.

Le programme de supplément au loyer gagne aussi en popularité. Les propriétaires de logements privés accueillent des locataires en leur donnant accès à un appartement dont le prix équivaut aussi à 25% de leurs revenus. L'office municipal du secteur concerné et la Société d'habitation du Québec s'entendent ensuite pour couvrir le reste du montant à payer. M^{me} Turbide rappelle toutefois que ce genre d'accords ne dure que pour un temps limité: «Il n'y a rien de pérenne puisque

L'abordabilité des maisons unifamiliales aussi en déclin

Le marché locatif n'est pas le seul à connaître une crise de l'abordabilité. Une étude de l'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec, publiée en novembre 2025, démontre que les prix des maisons unifamiliales ont doublé dans la majorité des régions depuis 2015. Quant aux revenus des ménages, ils peinent à suivre cette croissance. Lanaudière est fortement touchée par cette hausse. Voici donc quelques faits saillants rapportés par l'analyse:

- Le prix médian des maisons unifamiliales est de 500 000\$ dans la région, alors qu'il était d'un peu plus de 200 000\$ en 2015.
- La mise de fonds minimale nécessaire est d'environ 25 000\$ en 2025 comparativement à 10 500\$ il y a 10 ans.
- Il faut généralement cinq ans dans Lanaudière pour accumuler une mise de fonds alors que ce temps était de deux ans et demi en 2015.
- Une hypothèque coûte entre 2 000\$ et 2 500\$ mensuellement dans la région (avec une mise de fonds de 10% et un amortissement sur 25 ans).

les contrats ne sont que de trois à cinq ans et les propriétaires peuvent se retirer après ce délai.»

En plus d'encourager le logement social, l'organisme lanaudois propose plusieurs actions afin d'améliorer la situation. Parmi celles-ci figurent l'imposition de pénalités aux appartements qui resteraient vides après un certain temps, l'implantation d'un registre des loyers ainsi que de faire du logement un droit pour tous.

Crédit photo de couverture:
Photo Médialo - Mélissa Blouin



LES IMMEUBLES DUPUIS

Logements temporaires pour sinistré, travailleur et autres

- 3 pièces ½ - 1 chambre
- 4 pièces ½ - 2 chambres
- 5 pièces ½ - 3 chambres
- Laveuse, sècheuse, lave-vaisselle
- Lingerie, vaisselle et accessoires inclus
- Câble, internet sans-fil
- Entièrement meublés
- Air climatisé
- Balcon et stationnement
- À proximité: épicerie, pharmacie, restaurants, guichet, dépanneur

lesimmeublesdupuis.com

Enregistrés conformément à la Loi

POUR INFO :
579 636-1141
reservation@lesimmeublesdupuis.com
Saint-Charles-Borromée

>1313060



**Clinique de
massothérapie**

Dallal

Reçu pour assurances

**135, 1^{re} avenue
Notre-Dame-des-Prairies**

450 760-3489

Village VITAL, toujours à la recherche du milieu idéal

Les membres de Cohabitat Village VITAL se retrouvent dans un véritable parcours du combattant afin d'implanter le milieu de vie pour personnes âgées de 55 ans et plus dont ils rêvent depuis trois ans maintenant. Des discussions avec de nombreuses municipalités ont eu lieu, mais la porte-parole du projet, Louise Larivière, se désole d'affronter autant d'embûches pour convaincre le monde municipal des bienfaits du cohabitat.

Jason Joly | jjoly@medialo.ca

En 2023, les concepteurs de l'initiative ont manifesté leur désir de mettre en place ce petit village, réunissant un minimum de 24 unités de logement, destiné à des personnes plus âgées. Le projet a été réfléchi comme étant un cohabitat, prônant la mise en commun d'espaces ainsi qu'un esprit de partage et d'entraide. Selon les constats de M^{me} Larivière, qui est la présidente du conseil d'administration du projet, la population lanaudoise est charmée par cette idée et est impatiente d'en voir l'aboutissement : « Nous sommes prêts à ouvrir parce que des gens nous appellent deux ou trois fois par semaine. Ça montre qu'il y a un besoin. »

Le temps était donc venu de trouver l'emplacement idéal pour y aménager le village. L'équipe du projet s'est déplacée à travers la région pour faire valoir son concept, rencontrant les MRC de Montcalm, de Joliette et de Matawinie. Cependant, la recherche d'un terrain adéquat et l'élaboration d'une entente se sont avérées plus ardues. « Il n'y a pas de problème avec les MRC. L'accueil est bon », assure M^{me} Larivière, avant d'ajouter que les discussions avec les municipalités sont plus difficiles. « Je ne blâme personne. Elles n'ont pas toutes les budgets pour engager un urbaniste à temps plein. »

« En milieu rural, les gens sont devenus frileux à toute nouveauté! »
- Louise Larivière



Louise Larivière, présidente du conseil d'administration de Cohabitat Village VITAL.

Des discussions ont eu lieu avec quelques propriétaires de terrains, mais celles-ci sont tombées à l'eau. Puis, une lueur a ravivé les espoirs des instigateurs du Village VITAL : ils ont trouvé le site parfait. Ils n'étaient toutefois pas au bout de leurs peines pour en faire leur propriété.

Un règlement perturbateur

Près du lac Vert, à Saint-Jean-de-Matha, l'équipe du cohabitat a fait la découverte du terrain idéal. Les négociations allaient bon train, mais une liste de règlements en lien avec le schéma d'aménagement lui a été présentée et est venue chambouler une entente potentielle. « Le règlement qu'on me citait était que pour chaque unité d'habitation, cela prenait 4000 mètres carrés autour », relate Louise Larivière. Selon ses calculs, pour respecter cette norme, l'organisation devait prendre possession d'un espace de plus d'un million de pieds carrés, alors que celui trouvé en avait 800 000.

Pour la présidente du conseil d'administration, cette obligation était incompréhensible et risquait de nuire au projet puisqu'il importait de réduire le nombre de logements. Bien que l'initiative puisse s'adapter aux règlements, le nombre d'unités ne peut être modifié sans impacter la rentabilité du projet. Ce dernier propose un minimum de 24 logements, mais vise la construction de 36.

Autrement, les organisateurs seraient dans l'obligation d'augmenter les loyers.

Voyant que la Municipalité tenait mordicus à ce règlement, M^{me} Larivière a demandé l'avis de la MRC sur une possibilité d'un accord vis-à-vis de cette norme. « On m'a dit qu'il y a des directives à suivre dans les schémas d'aménagement, mais que ce n'est pas vrai que nous ne pouvions pas discuter d'un amendement. Par contre, la demande doit venir de la municipalité. Alors, nous en comprenons que c'est elle qui ne veut pas de Village VITAL », remarque la présidente.

Elle ne compte toutefois pas abandonner sa cause et prévoit continuer sa croisade dans d'autres villes pour trouver le milieu de vie parfait. « Les municipalités ne peuvent pas empêcher l'établissement d'un concept qui a fait ses preuves dans le monde. » Louise Larivière invite d'ailleurs les propriétaires de terrain qui ont envie de collaborer à la contacter.

L'équipe de Village VITAL se prépare prochainement pour un voyage à travers les MRC lanaudoises. Elle souhaite partir à la rencontre de personnes intéressées à créer leur propre cohabitat. Le but ultime est de voir d'autres initiatives s'implanter, en prenant en compte les besoins propres à chaque territoire.

Des exemples à suivre

Alors que certaines régions ont accueilli favorablement des projets de cohabitat, M^{me} Larivière est déçue que Lanaudière, tout comme le Québec à grande échelle, ne suive pas la parade. Elle considère que la province devrait prendre exemple sur le reste du Canada. La présidente a pu vivre l'expérience de la cohabitation à Vancouver. Elle révèle avoir été éblouie par le sens de la communauté qui s'y dégageait : « Je pensais qu'au Québec, nous nous appuyons mutuellement, mais vraiment pas! » Louise Larivière estime que la province et la région bénéficieraient d'imiter la Colombie-Britannique en consacrant les ressources et le temps nécessaires à l'élaboration de ce type d'initiatives.

Vox pop

Le rêve de devenir propriétaire s'éloigne pour plusieurs jeunes de Lanaudière

Devenir propriétaire demeure un objectif pour plusieurs jeunes adultes de Lanaudière, mais l'accès à une première maison semble de plus en plus difficile. Entre la hausse du prix des habitations et du coût de la vie, plusieurs estiment que le rêve de la propriété est moins accessible qu'il ne l'était pour les générations précédentes.

Émile Beauséjour | infolanaudiere@medialo.ca

Un vox pop réalisé à Joliette auprès de personnes de la région révèle d'ailleurs un constat largement partagé : acheter une première maison est encore possible, mais les obstacles sont nombreux.

«C'est beaucoup plus difficile qu'avant. Il faut souvent acheter en couple parce qu'avec un seul revenu, les prix sont trop élevés», affirme Mathieu, 27 ans, de Joliette. Un avis qui rejoint celui de plusieurs répondants. Comme pour Sarah, 26 ans, de Notre-Dame-des-Prairies, la situation est encore plus préoccupante. «Même avec un emploi à temps plein, les maisons coûtent tellement cher que ça semble hors de prix», soutient-elle.

Ces impressions s'inscrivent dans une réalité observée à l'échelle provinciale. Selon l'Observatoire du développement économique du Québec, le prix médian d'une maison unifamiliale au Québec se situait autour de 485 000 \$ au premier trimestre de 2025, une hausse d'environ 10 % par rapport à l'année précédente. Dans Lanaudière, la



Photo Adobe Stock

progression des prix suit également cette tendance qui ne fait que monter.

Cette réalité n'échappe pas aux générations plus âgées. Rencontré au centre-ville de Joliette, un homme de 63 ans estime que les jeunes font face à un marché beaucoup plus difficile que celui qu'il a connu. Selon lui, les prix des maisons ont augmenté à un rythme qui dépasse largement

celui des salaires, ce qui rend l'accès à la propriété plus complexe pour les premiers acheteurs d'aujourd'hui.

Au-delà du coût, plusieurs jeunes soulignent les difficultés liées à l'épargne. Pour certains, accumuler assez pour une mise de fonds représente un défi majeur. «Réussir à économiser plusieurs dizaines de milliers de dollars, c'est vraiment le plus gros défi», explique Mathieu.

D'autres pointent plutôt du doigt l'ensemble des dépenses du quotidien. «Quand tu paies déjà le loyer, l'épicerie et l'essence, il reste peu d'argent pour épargner», fait remarquer Émilie, 32 ans, de Rawdon. Selon elle, accéder à la propriété demande aujourd'hui beaucoup plus de planification qu'à l'époque de ses parents.

Certains demeurent néanmoins optimistes. Alexandre, rencontré près des Galeries Joliette, croit qu'il est encore possible d'acheter une maison à condition d'accepter certains compromis. «Souvent, il faut acheter plus loin ou choisir une maison plus petite que ce qu'on souhaitait», dit-il.

Si les réalités diffèrent d'une personne à l'autre, les témoignages recueillis à Joliette démontrent bien que l'accès à une première propriété demeure une préoccupation réelle pour plusieurs jeunes adultes partout au Québec. Pour beaucoup, devenir propriétaire reste un objectif important pour s'épanouir dans leur vie, mais il s'agit maintenant d'un but qui semble demander davantage de temps, d'épargne et de compromis que pour les générations précédentes.

Chapelle des Cuthbert

Les Jeudis 5@7 du Cénacle

De la musique de tous les styles...
pour tous les goûts

Tous les jeudis de juillet et août 2026

17h pique-nique 18h spectacle

Déplacé à l'église de l'Île Dupas en cas de pluie
Apportez votre pique-nique ou commandez
votre boîte à lunch auprès de notre partenaire

L'Atelier Raffinée livraison gratuite



Cinq questions que les locataires se posent

Les démarches qui entourent la recherche d'un logement peuvent être fastidieuses et stressantes. C'est pour cette raison qu'Éducaloi propose un « Petit guide du logement : mieux vivre ensemble » qui offre un tour d'horizon de ce qu'il importe de savoir. Qu'en est-il réellement de ces cinq questions que les locataires se posent régulièrement ?

Élise Brouillette | ebrouillette@medialo.ca

1 - Y a-t-il un taux fixe pour l'augmentation des loyers ?

Éducaloi informe que contrairement à la croyance populaire, il n'existe pas de taux fixe pour l'augmentation des loyers et que plusieurs facteurs peuvent la faire varier d'un logement à l'autre.

Chaque année, le Tribunal administratif du logement (TAL) annonce un pourcentage de base pour l'augmentation du loyer, qui équivaut à une moyenne de l'Indice des prix à la consommation sur trois ans. Toutefois, certaines dépenses supplémentaires pourraient justifier une augmentation plus élevée que le pourcentage de base, dont les hausses des taxes ou de primes d'assurance ainsi que les dépenses liées aux travaux majeurs. Soulignons que le site du TAL fournit un outil de calcul qui permet d'évaluer la hausse raisonnable pour chaque



Photo Adobe Stock

loyer. Cet outil, dont l'utilisation est facultative, peut faciliter les négociations entre les propriétaires et les locataires.

2 - Est-ce qu'un propriétaire peut reprendre un logement ?

Éducaloi souligne que normalement, le locataire a le droit de demeurer dans son logement aussi longtemps qu'il le souhaite : c'est ce que l'on appelle le droit au maintien dans les lieux. La reprise du logement est cependant une exception.

La reprise du logement donne le droit au propriétaire de récupérer un logement s'il veut

l'habiter lui-même ; loger ses enfants ou ses parents ; loger tout autre parent ou des membres de sa famille par alliance dont il est le principal soutien, par exemple sa belle-mère ou son gendre ; loger son ex-conjoint marié ou uni-civilement dont il est séparé ou divorcé, mais pour lequel il demeure le principal soutien.

Le propriétaire ne peut pas reprendre le logement pour d'autres raisons, sauf s'il s'entend avec le locataire pour mettre fin à son bail.

3 - Est-ce qu'un propriétaire peut évincer un locataire pour rénovation ?

Éducaloi explique que l'éviction est également l'une des exceptions au droit du locataire de demeurer dans son logement aussi longtemps qu'il le souhaite.

L'éviction est le droit du propriétaire de forcer le locataire à quitter son logement pour réaliser l'un des projets suivants : démolir le logement (par exemple pour construire des unités de condo) ou changer l'usage d'un logement d'une résidence privée pour personnes âgées, pourvu que la cessation des activités ait été autorisée par la loi.

Peu importe la date à laquelle le propriétaire envoie l'avis, l'éviction doit se faire pour réaliser un projet précis. Un propriétaire ne peut donc pas évincer un locataire seulement pour rénover un logement, ce que l'on appelle souvent une « réno-éviction » ou « rénovation ».

Des règles particulières s'appliquent à l'éviction des personnes âgées. À part dans les cas de démolition, un propriétaire ne peut pas évincer une ou un locataire, son conjoint ou sa conjointe dans les cas suivants : lorsque ces personnes ont 65 ans ou plus ; lorsque ces personnes habitent le logement depuis 10 ans ou plus ; lorsque leur revenu est inférieur ou égal à 125 % du revenu maximal qui le rend admissible à un logement à loyer modique.

4 - Est-ce que le propriétaire peut refuser mon animal ?

Le Code civil du Québec ne se prononce pas sur la présence d'animaux en appartement.

Ce sont le bail et les règlements internes de l'immeuble qui renseignent sur le droit ou l'interdiction d'avoir un animal (ou plusieurs) dans le logement.

Le propriétaire peut choisir d'indiquer dans le bail ou dans les règlements internes de l'immeuble qu'il refuse tout animal ou certains animaux seulement.

Si les documents n'interdisent pas clairement les animaux, le locataire peut, en principe, avoir un animal dans son logement. Si le bail ou les règlements n'interdisent pas spécifiquement l'animal que le locataire désire avoir, le locateur ne peut pas, en principe, interdire de loger l'animal de compagnie. Exemple : il y a une clause au bail qui interdit aux locataires de posséder un chien mais rien quant à un chat. Il est en principe possible de conclure au droit d'avoir un chat.

Advenant une clause interdisant les animaux, le locataire peut toujours s'adresser au TAL. Toutefois, Éducaloi précise que, de façon générale, les clauses de bail interdisant les animaux ne sont pas considérées comme abusives.

Il y a des cas très particuliers où posséder un animal est nécessaire au locataire pour l'aider à surmonter un handicap. C'est une exception qui a priorité sur le bail puisqu'elle découle de la Charte des droits et libertés de la personne. Il s'agit là d'un accommodement que le propriétaire sera tenu d'accepter s'il ne lui cause pas une contrainte excessive. De plus, dans certains cas, le Tribunal administratif du logement a accepté que le locataire garde son animal en raison de ses vertus zootherapeutiques.

En mars 2026, un jugement important du TAL a invalidé une clause interdisant les animaux, car elle constituait une atteinte au droit à la vie privée, ce qui pourrait constituer une jurisprudence. Cette décision fait toutefois l'objet d'un appel devant la Cour du Québec.

5 - Un propriétaire peut-il refuser de louer à une famille nombreuse ?

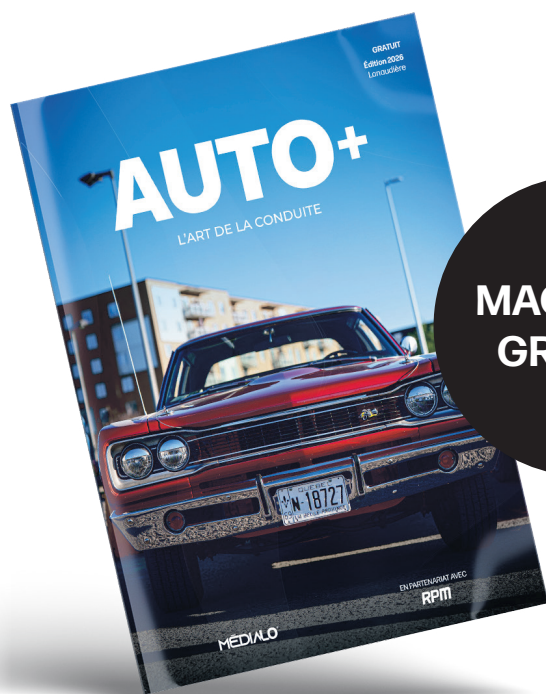
Un propriétaire ne peut pas refuser la location d'un logement pour le seul motif qu'une personne a un ou plusieurs enfants, à moins que son refus ne soit justifié par les dimensions du logement. Ce motif de discrimination est interdit par le Code civil du Québec. Si une telle discrimination se produit, un recours est possible devant le Tribunal administratif du logement.

Un propriétaire peut refuser de louer un logement dans certaines circonstances à condition que ce ne soit pas pour des motifs discriminatoires. En principe, il a le droit de refuser de louer son logement à une personne qui a un casier judiciaire ; qui a manqué à ses obligations comme locataire dans le passé ou alors qui est incapable de payer le loyer.

Source Éducaloi <https://educaloi.qc.ca/>

UN NOUVEAU MAGAZINE DÉDIÉ À L'AUTOMOBILE

Retrouvez-le dès maintenant dans les points de dépôt



MAGAZINE GRATUIT

MÉDIALO® En partenariat avec RPM

>1322078

Santé

Une salle d'attente virtuelle bientôt implantée dans Lanaudière



La première ministre Christine Fréchette a annoncé l'implantation de deux projets pilotes en santé dans Lanaudière.

Dans le but de moderniser l'accès aux soins de santé et de mettre les nouvelles technologies au profit de cet objectif, des projets pilotes seront déployés prochainement dans Lanaudière. Ils consisteront en l'implantation d'une salle d'attente virtuelle ainsi que d'un système de téléconsultation. La première ministre du Québec, Christine Fréchette, est venue à Joliette annoncer ces initiatives qui visent ultimement à enlever une pression au niveau des urgences dans les centres hospitaliers.

Jason Joly | jjoly@medialo.ca

«Quand des outils technologiques existent pour simplifier la vie et améliorer l'accès aux services, nous avons la responsabilité de les tester et de les intégrer dans nos systèmes», a évoqué M^{me} Fréchette, devant divers élus et représentants du domaine de la santé réunis au Château Joliette pour cette annonce.

Dès les prochains mois, une salle d'attente virtuelle sera mise en place au sein du Centre hospitalier De Lanaudière à Saint-Charles-Borromée. De cette façon, les usagers qui visiteront l'urgence passeront au triage, mais pourront ensuite retourner à la maison dans l'attente de leur prise en charge si leur cas est considéré comme moins pressant. Ils ne seront donc pas obligés de demeurer physiquement à l'urgence, mais conserveront leur place pour une évaluation médicale.

Une seconde initiative sera élaborée dans les régions de Lanaudière et de la Capitale-Nationale pour éviter les déplacements à l'urgence lorsqu'ils ne sont pas nécessaires. Une évaluation et une consultation virtuelles avec un professionnel de la santé pourront être réalisées afin d'intervenir dès le premier contact du patient avec le réseau via le portail numérique Votre santé ou le 811. Cela permettra d'orienter les

usagers vers le service le plus approprié à leur condition.

La première ministre provinciale précise que ces idées sont lancées à petite échelle pour voir dans quelle mesure ces approches seront bénéfiques et prendre compte des retombées générées. «En santé, il n'y a pas une solution magique. On ne peut pas régler d'un coup de baguette l'ensemble des enjeux. Il nous faut un bouquet d'initiatives pour améliorer globalement la situation et les mesures annoncées aujourd'hui en font partie.»

Les travaux visant l'élaboration du devis d'appel d'offres pour les projets pilotes s'amorcent dès maintenant, en vue d'une mise en service d'ici la fin de l'année 2026.

Un projet applaudi dans la région

Le président-directeur général de Santé Québec Lanaudière, Philippe Ethier, s'est enthousiasmé de cette nouvelle. Il considère que ces projets s'alignent avec les objectifs de son organisation, soit de mettre en place des initiatives qui favoriseront l'accès aux soins de santé et aux services sociaux et apporteront des expériences positives aux usagers. «En leur offrant les meilleurs moyens possibles d'accéder à la première ligne, nous contribuons à améliorer la fluidité au sein du réseau pour mieux répondre aux besoins des usagers au bon moment, au bon endroit et avec les bonnes ressources», a déclaré le PDG.

Bien que le Centre hospitalier De Lanaudière ait été nommé comme lieu pour tester la salle d'attente virtuelle et que seuls les usagers fréquentant cette urgence pourront vivre l'expérience au départ, M. Ethier assure que tous les Lanaudois bénéficieront du service de téléconsultation. «C'est un outil qui s'ajoute pour 100% des personnes qui présentent des besoins.»

Les nouvelles tondeuses à batterie de Honda

HONDA
Produits
Mécaniques

Les produits mécaniques
Honda, à votre service!

confèrent une fiabilité de performance!

Tondeuse à gazon poussée
à usage résidentiel

Batterie 1,5 kW de 8Ah
et chargeur inclus



HRN21BVC4

- Smart Drive^{MC}
- Système 3-en-1 (broyage/ensachage/éjection à l'arrière)

Recevez
une batterie
additionnelle
de 8 Ah
GRATUITE
à l'achat.

1 235 \$

HRX21BVC4

- Honda Select Drive^{MD}
- Système Versamow 4-en-1
- Pont de coupe NeXite^{MD}

1 515 \$



Tondeuse à gazon poussée
à usage résidentiel
haut de gamme

Batterie 1,5 kW de 12Ah
et chargeur inclus



HRX21BEC6

- Système Honda e-Select Drive^{MC}
- Système Versamow 4-en-1
- Pont de coupe NeXite^{MD}
- Système d'arrêt des lames

1 795 \$

Tondeuse à gazon poussée
à usage commercial

Batterie 2,0 kW de 12Ah
et chargeur inclus

HRC21BEC6

- Régulateur de vitesse électronique
- Système d'arrêt des lames
- Deux compartiments à batterie

2 435 \$



**PINARD
MOTO**

Chez Pinard Moto, nous avons un **large inventaire directement en succursale**, passez nous voir sans tarder.

1193, route 125, Ste-Julienne **450 831-2212**

Suivez-vous



Centre culturel Desjardins

Une soirée mémorable au parc Louis-Querbes



La formation BLAMM.



Le duo Angine de Poitrine.



Le groupe Québec Redneck Bluegrass Project.



Photo Médialo - Mélissa Blouin

Plus de 8000 personnes étaient rassemblées à Joliette, le 20 juin dernier, pour une soirée qui restera gravée dans les mémoires. Les groupes BLAMM, Angine de Poitrine et Québec Redneck Bluegrass Project (QRBP) se sont succédé sur la scène du parc Louis-Querbes dans une ambiance électrisante. Pendant près de quatre heures, une foule survoltée a dansé, célébré et vibré au rythme de la musique québécoise.

Mélissa Blouin | mblouin@medialo.ca

«C'est une chance assez incroyable que nous avons de pouvoir vivre ce moment-là», a commenté le directeur général du Centre culturel Desjardins (CCD), Jean-Sébastien Martin, au cours de la soirée. Il a ajouté que des spectateurs sont venus d'un peu partout à travers l'Amérique du Nord, notamment de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, de la Californie et du Missouri.

Les artistes semblent également avoir été impressionnés par cette marée humaine. «Tu t'es mis belle Joliette! C'est notre premier show dehors et ça commence fort», a déclaré Jean-Philippe «JP Le Pad» Tremblay de QRBP.

La formation BLAMM a ouvert la soirée avec son folk-funk orchestral. Puis, le spectacle s'est poursuivi avec l'univers déjanté d'Angine de Poitrine. Une des admiratrices du duo, venue de Saint-Élie-de-Caxton pour le voir performer une quatrième fois, était toujours aussi impressionnée par le talent des musiciens. «C'est hallucinant comme ils sont extraordinaires», a-t-elle déclaré quelques minutes après le début de leur prestation.

Il s'agissait du premier spectacle extérieur d'Angine de Poitrine au Québec depuis l'explosion de sa popularité à l'hiver dernier.

D'ailleurs, cet engouement a donné des proportions inattendues à l'événement et a demandé, de la part du CCD, une importante logistique et beaucoup de préparation.

En effet, l'objectif initial était d'organiser un spectacle extérieur avec QRBP. «Je suis un grand fan du groupe et il est déjà venu quelques fois en prestation à Joliette. Avec son nouvel album, on voulait profiter des installations du site de la fête nationale pour organiser un spectacle, mais cette fois, en plein air», a commenté Jean-Sébastien Martin.

Puis, vers le mois de janvier, Angine de Poitrine a été choisie pour assurer la première partie de la soirée, puisque les deux groupes détiennent le même gérant, Sébastien Collin. «Environ trois semaines plus tard, c'était l'explosion internationale du phénomène Angine de Poitrine! Ça ne

s'est jamais vu au Québec un artiste qui connaît une ascension aussi fulgurante», a ajouté M. Martin.

Le CCD ne se préparait donc plus pour accueillir 3000 personnes, il devait plutôt être prêt pour recevoir autour de 10 000 spectateurs. «On se retrouvait à avoir, en première partie, le band le plus hot au monde à ce moment-là! Nous sommes une petite équipe et toute la gang s'est serré les coudes pour relever ce grand défi!»

L'équipe du Centre culturel Desjardins peut maintenant dire mission accomplie. La panoplie de commentaires laissés sur les réseaux sociaux témoigne de l'ampleur de l'événement. Nombreux sont ceux qui ont qualifié leur expérience de mémorable tout en saluant l'organisation de la soirée.

De jeunes pêcheurs lanaudois en compétition en Estrie

Six jeunes de la région prendront part, les 27 et 28 juin, aux Jeux provinciaux de pêche qui se dérouleront au lac Massawippi, en Estrie. Ils représenteront Lanaudière tout en pratiquant leur sport préféré. Parmi eux, il y a Charles-William Bellerose, de Saint-Paul. Âgé de 14 ans, il s'adonne à ce loisir depuis son enfance et rêve de participer à de grandes compétitions.

Élise Brouillette | ebrouillette@medialo.ca

Ces Jeux provinciaux en sont à leur troisième édition. Ils s'adressent à des adolescents de 12 à 16 ans. Le tournoi rassemble l'élite de la relève de toutes les régions, permettant aux participants de vivre une expérience mémorable tout en repoussant leurs limites.

« Comme Charles-William le dit lui-même, quand tu pêches, la technologie, ça n'existe pas ! »

- Catherine Therrien

Catherine Therrien, la maman de Charles-William, raconte que lorsqu'elle a pris connaissance de l'existence des Jeux, elle s'est dit qu'ils étaient tout simplement parfaits pour son fils et que ce dernier allait être emballé. Effectivement, il s'est tout de suite inscrit et il a été sélectionné ! « Il devait répondre à différentes questions sur la faune, les espèces de poissons, savoir monter une ligne, lire une carte bathymétrique et utiliser un sonar », souligne-t-elle. Elle ajoute que l'adolescent va taquiner le poisson presque tous les jours et qu'il rêve justement de participer à de grandes compétitions télévisées comme aux États-Unis.

De son côté, Charles-William explique, en entretien avec *L'Action*, qu'il a commencé à pêcher avec son père alors qu'il était tout jeune. « J'y vais toutes les saisons et avec toutes les techniques possibles, c'est vraiment un passe-temps que j'aime pour l'action. À huit ans, je lançais déjà à la mouche. »

Le jeune passionné pêche des espèces telles que le brochet, le maskinongé, la perchaude ou l'achigan. Il pratique surtout la remise à l'eau, sauf dans le cas où le poisson est blessé. Il confie que sa plus grosse prise a été une carpe commune de 32 livres, capturée dans le fleuve Saint-Laurent. Parmi ses leurres préférés, il cite le "Swing Bait", qui est un leurre de surface qui produit une ondulation discrète et naturelle.

Les trois duos de jeunes qui représenteront Lanaudière aux Jeux provinciaux sont : Alexis Brousseau et Antoine Pellerin de Saint-Félix-de-Valois ; Xavier Piché et Samuel Paradis de Mascouche ainsi que Charles-William Bellerose et Britany Brahic de Saint-Paul.

Ces pêcheurs sont tous de véritables passionnés. À titre d'exemple, en 2025, Alexis Brousseau a capturé 52 achigans à petite bouche, 102 à grande bouche, 39 brochets et 77 dorés jaunes. Quant à Xavier Piché, il pêche de deux à trois fois par semaine et a capturé une trentaine d'espèces différentes.

Parmi les autres motivations des pêcheurs de prendre part au tournoi, il y a le fait de mettre en valeur leurs compétences et aussi, faire de nouvelles rencontres.



Charles-William Bellerose pêche pratiquement tous les jours et lors de toutes les saisons.

D'ailleurs, Charles-William ne connaît pas personnellement les autres participants lanaudois, alors les Jeux seront une occasion parfaite de socialiser avec des adolescents qui partagent les mêmes intérêts que lui.

En terminant, Catherine Therrien témoigne que pêcher est une belle façon, pour son fils, d'évacuer le stress. « Quand il a une mauvaise journée, il me demande d'y aller. De plus, les jeunes de son âge sont souvent sur leur téléphone, mais comme il le dit lui-même, quand tu pêches, la technologie, ça n'existe pas ! »

Voici les duos de jeunes qui représenteront Lanaudière

- Alexis Brousseau et Antoine Pellerin de Saint-Félix-de-Valois
- Xavier Piché et Samuel Paradis de Mascouche
- Charles-William Bellerose et Britany Brahic de Saint-Paul

2026
SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

Vendredis en Musique

PRÉSENTÉS PAR:

Desjardins
Caisse de Joliette et
du Centre de Lanaudière

Bibeau

PLACE DE LA CULTURE À 20H

LAURENCE ST-MARTIN 17 JUIL.
Néo-country

BRIAN TYLER 7 AOÛT
Blues

LAURENCE JALBERT 14 AOÛT
Chanson

BLEU JEANS BLEU 28 AOÛT
Rock denim

PARTENAIRES:

Jean Couture
Julie Thibodeau et Priscille Roy

MNP

103.5

ICR
L'Action

DUNTON RAINVILLE
MONTÉE LAURIE

Perron
BOUTIN

Matawinie
Développement de la région

DIFFUSEUR OFFICIEL:
CRAP

www.st-felix-de-valois.com/vendredis-en-musique

>1322029

L'Assurancia relance sa saison avec un programme double presque parfait

L'Assurancia Venne et Fille de Joliette n'avait pratiquement plus droit à l'erreur vendredi soir. Après deux défaites subies à Lévis la semaine précédente, la formation lanaudoise devait absolument récolter le maximum de points au classement face à l'Xtreme Groupe Mondou de Shawinigan afin de demeurer dans la course aux séries éliminatoires.

Émile Beauséjour | infolanaudiere@medialo.ca

Ce qui devait être fait l'a été pour les Joliettains alors qu'ils ont remporté les deux matchs du programme double, signant une victoire de 7 à 4 lors du premier affrontement avant d'ajouter un gain de 6 à 5 en prolongation au deuxième duel. Cette récolte de cinq points sur une possibilité de six permet à l'équipe de se rapprocher des formations qui la devancent au classement.

« Si on avait perdu les deux matchs, ça aurait été extrêmement difficile de revenir dans la course aux séries. Avec cinq points sur six, ça nous ramène pas mal dans la course », a indiqué le directeur général et copropriétaire de la formation, Louis Bessette.

Sur la surface, l'Assurancia a pu compter sur ses vétérans pour faire la différence. Karl Léveillé-Forget a mené la charge lors du premier affrontement avec un tour du chapeau dans une victoire de 7 à 4. Le gardien Nicholas Gendron s'est également illustré en fin de rencontre en réalisant plusieurs arrêts importants pour préserver l'avance des siens.

Le deuxième duel a été l'affaire de Carl Lauzon alors qu'il a pris les commandes de l'attaque joliettaine avec une récolte de quatre buts, permettant à son équipe de l'emporter 6 à 5 en prolongation.

« Karl Léveillé et Carl Lauzon sont deux vétérans extrêmement talentueux qui peuvent changer le dénouement d'un



Photo Médialo - Émile Beauséjour

match en une présence. Léveillé dans le premier match et Lauzon dans le deuxième ont complètement modifié l'allure des rencontres », a souligné Louis Bessette.

Le directeur général estime que ces résultats reflètent davantage le potentiel réel de son équipe, qui a connu « un début de saison difficile malgré un noyau pratiquement identique à celui des dernières années ».

Les locaux ont également pu compter sur les débuts de Tristan Frizado, acquis plus tôt cette semaine dans une transaction avec le Titan de Laval. Selon l'organisation, le jeune joueur s'est rapidement intégré au groupe et pourrait jouer un rôle important dans la relance de l'équipe dans les matchs à venir.

Avec cinq points précieux en banque et une confiance retrouvée, l'Assurancia

peut maintenant envisager la suite de la saison avec optimisme alors que la lutte pour une place en séries est plus serrée que jamais dans la Ligue nationale de hockey balle (LNHB).

L'Assurancia Venne et Fille de Joliette disputera son prochain match le 26 juin alors qu'elle fera face aux Harfangs de Québec dès 21h45 au Centre Dekhockey de la Capitale-Chauveau, à Québec.

Les triathlètes de Jet Phénix se distinguent à domicile

Le 31 mai dernier, la deuxième étape de la Coupe Québec de triathlon U13 et U15 s'est tenue à Joliette. Au cœur de celle-ci, les athlètes du Club Jet Phénix ont démontré leur talent et leur détermination en grimpant à plusieurs reprises sur le podium.

Salle de rédaction | mblouin@medialo.ca

Chez les U13 garçons, Jet Phénix a réalisé un doublé. Liam Cousineau a terminé en première position, suivi de son coéquipier Zachary Faust. Du côté des filles, Rosalie Cantin a décroché la première place.

Les couleurs du club ont également été bien représentées dans la catégorie Jeunesse 4 garçons. Léo Bélisle a remporté les grands honneurs et Evan Cousineau a permis au club de réaliser un autre doublé en terminant au deuxième rang.

En Jeunesse 3 garçons, Malcom Cousineau a poursuivi la série de succès du club en montant sur la plus haute marche du podium. Julianne Ratelle s'est elle aussi illustrée chez les filles en remportant sa catégorie. Enfin, dans la catégorie Jeunesse 2, Viviane St-Jean a terminé en troisième place.



Liam Cousineau a terminé en première position, suivi de son coéquipier Zachary Faust.

Regard sur ma région

NOS
ACTEURS
LOCAUX

Sourires, anecdotes, nouvelles, photos : c'est dans cette page que chaque semaine, nous plongeons avec vous au cœur de notre économie locale. Partons à la rencontre de nos sympathiques entrepreneurs et immisçons-nous dans les coulisses des commerces de chez nous!



Deux nouveautés pour Zytco Solariums

Depuis sa fondation en 1981, Zytco Solariums s'impose comme une référence incontournable dans le domaine des structures haut de gamme en verre et en aluminium. Toujours à l'avant-garde, Zytco Solariums présente deux nouveautés qui répondent aux besoins actuels des consommateurs en matière de fonctionnalité et de design extérieur. La première nouveauté : des cache-poubelles en acier galvanisé offerts avec finition effet noyer ou noir moderne. Dotés de trois compartiments et de portes verrouillables, ces modules sans entretien permettent d'intégrer harmonieusement les bacs extérieurs à l'aménagement paysager. L'entreprise dévoile aussi la nouvelle Pergola Eclipse en aluminium, équipée de lames orientables permettant un contrôle optimal de l'ombre et de la ventilation. Aucun permis n'est nécessaire pour l'installation, ce qui en fait une solution pratique et élégante pour les espaces extérieurs. Des moustiquaires peuvent également être ajoutées en option. Le service de livraison et d'installation est disponibles. Pour information ou réservation : 514 335-2050.

30 ans de dévouement à souligner

C'est avec beaucoup d'émotion et de reconnaissance que la pharmacie Familiprix de Sainte-Julienne, dans la MRC de Montcalm, a récemment souligné les 30 années de service de Mme Line Picotte. Entourée de ses collègues, les pharmaciens-propriétaires Marie-Ève Buteau et Jean-François Lachance, Line a été célébrée lors d'un événement à son image. Ballons aux couleurs lilas et mauve, qu'elle affectionne particulièrement, touches vestimentaires assorties portées par toute l'équipe et même la présence d'un « food truck » ont contribué à rendre cette journée mémorable. Après trois décennies de travail remarquable, de dévouement et de professionnalisme auprès de la clientèle et de ses collègues, Mme Picotte demeure une figure appréciée et inspirante au sein de l'équipe. Et à voir son énergie et sa passion toujours bien présentes, plusieurs belles années pourraient encore s'ajouter... ou peut-être une retraite bien méritée à l'horizon! Félicitations, Line, pour cet impressionnant parcours!



Espace détente

SUDOKU

		6			4		5	9
			6					
4			9					7
	8				7		1	
		9		5			2	4
		3		6		7	9	
		7	8					
		1						5
		4		3	2	8		

Les règles du jeu : Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases. Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

MOTS CACHÉS

Z	I	N	G	U	E	U	R	R	E	F	E	R	O	C	I	T	E
P	E	R	S	U	E	D	E	I	E	E	N	S	A	N	U	K	X
R	U	E	V	U	T	E	T	M	C	T	N	A	P	E	R	E	H
D	R	A	V	U	B	I	N	B	A	A	I	A	N	Y	T	P	E
S	O	T	L	A	P	I	G	O	R	C	B	G	H	T	G	O	R
C	U	E	R	C	P	G	E	U	O	N	O	O	R	T	I	I	E
U	V	L	A	P	O	M	L	L	S	O	G	N	T	U	E	S	D
R	E	F	O	U	O	O	A	E	E	H	U	A	D	I	G	O	E
T	R	N	R	T	C	O	T	T	L	C	I	R	M	E	N	N	R
E	N	M	T	A	O	C	I	T	E	O	D	A	I	A	L	E	I
E	E	E	J	P	N	I	N	E	T	C	E	Y	A	M	N	T	R
R	U	R	R	A	E	D	E	S	E	R	T	I	O	N	E	A	A
R	P	E	I	N	Q	C	E	H	C	E	B	A	C	S	E	R	P
B	I	C	D	O	A	U	H	N	O	I	T	A	M	I	T	N	I
R	C	N	R	R	F	N	E	U	D	E	C	U	T	I	A	R	E
O	O	A	E	U	R	I	A	L	E	M	S	I	L	A	Y	O	L
I	L	I	V	J	O	C	L	S	I	T	A	L	O	O	C	L	A
E	O	F	N	O	I	R	O	M	A	N	N	O	Z	I	R	O	H

MOT DE 4 LETTRES : Frousse

- A**
afro
alcoolat
altos
asana
- B**
boulette
broie
buvard
- C**
cabotiner
cafre
cochon
cône
- D**
déçu
delta
désertion
dico
- E**
émotteur
escabèche
éthane
étuveur
exhéréder
- F**
firocité
fiancer
film
flet
- G**
gélatine
gourmer
guide
gypse
- H**
horizon
- I**
ingurgiter
- J**
jaco
jaquelin
juron
- K**
kuna
- L**
loyalisme
- M**
maçon
mayer
morion
- N**
nanti
nipponne
- P**
panama
pêchu
père
pers
picolo
pitié
poison
- R**
revu
rimer
roselet
- S**
suède
- T**
tiare
truc
- V**
verdir
- Z**
zingueur
- intimation



AVIS DE DÉCÈS

Pauline Magny



Le 18 juin 2026, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme Pauline Magny de St-Charles-Borromée. Elle était l'épouse de M. Émile Adam.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants : Serge (Danielle Leclerc), Gisèle (Raymond Beauvais), Martine et Stéphane; ses petits-enfants : Alexis, Joël, Aglaé, Joanie, Olivier, Léon, Angéline, George-Émile et Marie-Jeanne; ses arrière-petits-enfants : Émilie, Rémi, Laurent, Ariane, Laurence, Zachary, Louis-Thomas et Hubert; sa sœur Monique, ses belles-sœurs Annette Adam et Roseline Leblanc, ainsi que d'autres parents et amis.

La famille vous accueillera le vendredi 26 juin de 18 h à 21 h et le samedi 27 juin dès 9 h au Centre Funéraire Régional Joliette, 1077 rue Lépine à Joliette. Une liturgie sera célébrée à la chapelle du centre funéraire, le samedi 27 juin à 11 h. L'inhumation suivra au cimetière de Joliette. Il vous sera possible de visionner la liturgie en direct ou en rediffusion pour une période de 90 jours sur le site web du centre funéraire.

Centre Funéraire Régional Joliette
1077, rue Lépine, Joliette
www.centrefunerairejoliette.com
Entreprise Distinction membre de la Corporation
des thanatologues du Québec



>1322235



AVIS DE DÉCÈS

Fleur-Ange Lafond



Le 8 juin 2026, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme Fleur-Ange Lafond, de Joliette. Elle était l'épouse de feu Eddy Gravel.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Ginette (feu Marius Picard), Yvon (Huguette Beupré), France, Manon (Richard Houle), Sylvie et Mario; ses petits-enfants qu'elle aimait tant : Alexandre Picard (Manon Arnault), Simon Picard (Marie-Lise Richard), Audrey Picard (Gino St-Cyr), Marie-Pier Cantin (Joémi Verdon), Joanie Landry (Vladimir Juillet), Kim Landry (Guillaume Leclerc); ses arrière-petits-enfants : Zackari, Jade, Mégane, Mahée, Olie, Evan, Billie Rose; sa sœur Jacqueline ainsi que de nombreux autres parents et amis.

La famille accueillera parents et amis le vendredi 26 juin de 13 h 30 à 15 h 30 au Centre Funéraire Régional Joliette, 1077 rue Lépine à Joliette. Une liturgie sera célébrée à la chapelle du centre funéraire, le vendredi 26 juin à 15 h 30. L'inhumation suivra au cimetière de Joliette.

La famille exprime sa profonde gratitude envers l'équipe du 7A et celle des soins palliatifs du 5B. Un grand merci pour l'accompagnement empreint de douceur, de bienveillance et de professionnalisme offert à notre mère adorée.

En guise de témoignages de sympathie, la famille apprécierait des dons à la Société de l'arthrite du Canada.

Centre Funéraire Régional Joliette
1077, rue Lépine, Joliette
www.centrefunerairejoliette.com
Entreprise Distinction membre de la Corporation
des thanatologues du Québec



>1322019



AVIS DE DÉCÈS

Gisèle Charland



Le 13 juin 2026, à l'âge de 91 ans, est décédée M^{me} Gisèle Charland, de St-Félix-de-Valois, épouse de M. Jean-Claude Roberge. Elle était la fille de Léo Charland et Liliane Beaulieu et la sœur de Jeanine, Jean-Guy, Carmen, Marielle, Marie-Paule et Lucie, tous décédés.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille Josée (André Morin), ses petits-enfants : Andrée-Anne (Keven Brouillette), Annick (Mathieu Boucher) et Valérie, ses arrière-petits-enfants : Jack, Charles et Clovis, sa sœur Denise (Michel Beaudry), sa belle-sœur Marie-Claire (feu Marc Cournoyer) ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille accueillera parents et amis le samedi 27 juin de 13 h 30 à 15 h 30 au Centre Funéraire Régional Joliette, 1077 rue Lépine à Joliette. Une liturgie sera célébrée à la chapelle du centre funéraire, le samedi 27 juin à 15 h 30. Les cendres seront inhumées à une date ultérieure au cimetière de St-Côme.

Centre Funéraire Régional Joliette
1077, rue Lépine, Joliette
www.centrefunerairejoliette.com
Entreprise Distinction membre de la Corporation
des thanatologues du Québec



>1322018





» Services funéraires personnalisés

» Service de préarrangements

» Lieu chaleureux et spacieux

» Équipe professionnelle et empathique

1077, rue Lépine, Joliette | 450 753-7427 | centrefunerairejoliette.com

>1280480

Sincères condoléances
aux familles éprouvées

L'ACTION



Trouver
l'avis de décès
d'un être
cher ici

12 | Mercredi 24 juin 2026 - L'Action

Rosianne
Coutu

Elle laisse dans le deuil, ses filles : Manon (Daniel Beaudry), feu Marie et Carole; ses petits-enfants : Marie-Chanel, Pierre-Alain (Tania) et Roxanne (Jonathan); ses arrière-petits-enfants : Olivier, Liam ainsi que Logan; ses belles-sœurs : Carmen, Lisette et Reina, son beau-frère Richard, ses neveux et nièces, autres parents et amis.

La Coopérative funéraire de Matawinie-Montcalm vous offre à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances.

99, rue Lessard, Saint-Jean-de-Matha
Vos condoléances peuvent être
transmises via notre site web au
www.cfmm.coop



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE MATAWINIE-MONTCALM

>1322032

Samuel Genest
1978-2006



Néanmoins, ses dignes héritiers, Sally et Alexis, ont su mettre du baume sur nos plaies de belle façon depuis 20 ans.

>1320734

Espace détente Solutions

H	O	U	I	Z	O	N	K	V	W	O	U	I	O	N	Z	O	Z
V	Y	I	O	O	I	V	I			2				A	I	I	
I	O	A	V	I	I	S	W	Z	Y	V	I	H	O	Z	Y	O	6
3	U	V	I	I	O	3	O		O	N	I	W	H	N	Z	I	
I	N	I	I	W	V	I	I	O	N			W	O	O	Z	I	
I	N	3	3	3	V	O	3	3	H	3					3	I	
K	V	3	N	O	I	U	3	3	3			V	8	8			
H	N	W	V	A	I	2	I			8						3	
I	3				V		O	O	3			I	2	O			
W	N	W		W	I	3	I		I	O					W	N	
3	O	I					8	3	V	O	O		O			3	V
O	3	3	N	I	N	O	O	6	I	I	W	O	I		I	A	6
3	I	I	A			O	O	O		3	8				H		
W	O	3	I	N	O	3	3		O	9	I		V	I		O	I
3	3		1			N	K		V	8			8	N	A	V	U
3	3	3	3				I	W			3	I	N	A	3	N	
X	H	I	O	V	S	N	3			3	O	3	3	3	3	3	
3	I	I	O	U	3		3	V		O	3	N	O	N	I		

MOT CACHÉ DE 4 LETTRES: IRAC

9	6	4	5	3	2	8	7	1
9	8	2	7	4	6	9	3	5
3	5	7	8	1	9	2	4	6
5	4	3	2	6	1	7	9	8
7	1	9	3	5	8	6	2	4
6	8	2	4	9	7	5	1	3
4	3	8	9	2	5	1	6	7
1	9	5	6	7	3	4	8	2
2	7	6	1	8	4	3	5	9



La HUTTE
Hébergements,
logements,
accompagnement

**Plus grande ressource d'hébergement et
accompagnement pour les personnes en
situation d'itinérance.**



CONTACTEZ-NOUS !

ON S'ÉPANOUIT,
ON PROFITE DE LA VIE!

Organisez votre visite, sans souci !

450 834-6450
3766, rue Queen, Rawdon (Québec) J0K 1S0
residence-ste-anne.com

1917EG9

L'ACTION

La **vitalité** de notre région
anime notre **communauté**.

**Soutenons
nos commerçants locaux
pour une région dynamique
et prospère.**



Ensemble, faisons vivre
notre région et profitons
de tout ce qu'elle a à offrir.

Cap sur la plage Maria-Goretti

La seule plage à
Saint-Charles-
Borromée!

Accès
gratuit

Baignade de 11 h à 18 h
Tous les jours jusqu'au
16 août

Aussi les fins de
semaine des 22-23 août
et 28-29 août

vivrescb.com



On recrute! Livreur- marchandiseur

Horaire sur 4 jours
8 congés fériés
5 journées de maladie
Et bien plus!

Fais partie de notre équipe

Envois-nous ton cv:
cv@medialo.ca

MÉDIALO

Ou postule ici



Sainte-Julienne
Province de Québec
MRC de Montcalm
Municipalité de Sainte-Julienne

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DEMANDE DE PPCMOI 2026-0004

Aux personnes intéressées par un projet de résolution portant le n°26-04R-171 pour une demande de PPCMOI visant le lot 3443327 du Cadastre du Québec, situé sur la route 337.

Le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne a adopté, le 14 avril 2026, le projet de résolution n°26-04R-171 visant une demande de PPCMOI qui autorisait la construction de 2 bâtiments multifamiliaux de 14 logements sur ledit lot 3443327 du Cadastre du Québec.

La réalisation de ce projet de PPCMOI aurait pour effet d'autoriser les éléments dérogatoires suivants :

- Subdivision du terrain en 2 lots d'une superficie de 662,2 m² chacun, dérogeant à l'exigence réglementaire de 90 m² par logement, laquelle impose une superficie minimale de 1260 m² pour un bâtiment comprenant 14 logements;
- Réalisation du projet sous la forme d'un projet intégré, bien que ce type d'aménagement ne soit pas autorisé dans la zone visée;
- Construction de bâtiments comprenant 14 logements chacun, alors que les bâtiments multifamiliaux ne sont pas autorisés dans cette zone.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu **le 7 juillet 2026 à 19h00** à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, à Sainte-Julienne. Au cours de cette assemblée, le conseiller responsable des dossiers d'urbanisme expliquera la demande et les conséquences de son adoption, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer au sujet du projet de modification de PPCMOI déposé.

Toute personne intéressée par ce projet de résolution peut en prendre connaissance au bureau de la Directrice générale et greffière-trésorière à l'Hôtel de Ville, 2450, rue Victoria, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30, ou sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Sainte-Julienne, ce 23 juin 2026.

Jérôme Morin
Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint



QUALITÉ, VITALITÉ, PERFORMANCE

AVIS PUBLIC ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 606-08-2026

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

- 1- Lors d'une séance ordinaire tenue le 4 mai 2026, le conseil a adopté le règlement numéro 606-08-2026, Règlement modifiant le règlement de zonage 606-2023 tel que déjà amendé afin de modifier certaines dispositions et d'assurer la concordance avec le Plan d'urbanisme modifié de la Municipalité.
- 2- Le certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Joliette a été émis en date du 16 juin 2026.
- 3- Le règlement numéro 606-08-2026 entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À SAINT-PAUL, ce 19 JUIN 2026

M. Miguel C. Rousseau
Directeur général et greffier-trésorier

>1322273

Pour vendre, louer ou acheter

Annonces classées



514 394-7156, poste 2222
annoncesclassées@medialo.ca

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné, qu'à la suite du décès de **Germain TESSIER**, en son vivant domicilié au 225, chemin Tessier, Saint-Zénon, (Québec), J0K 3N0, survenu le 10 juillet 2024, un inventaire sous seing privé des biens du défunt a été fait et signé par le liquidateur successoral Diane RIVEST, le 30 avril 2026, devant deux (2) témoins, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de M^e Elise PELLERIN, notaire sise au 204-N, rue Principale, Saint-Jean-de-Matha (Québec), J0K 2S0.

Donné ce 15 juin 2026
M^e Elise PELLERIN, notaire



>1321382

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné, qu'à la suite du décès de Jean-Claude PENICHOT, en son vivant domicilié au 109, Chemin du Domaine-des-Pins, Saint-Michel-des-Saints, (Québec), J0K 3B0, survenu le 9 février 2026, un inventaire sous seing privé des biens du défunt a été fait et signé par le liquidateur successoral, Pierre FAVRE le 4 juin 2026, devant deux (2) témoins, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de M^e Elise PELLERIN, notaire sise au 204-N, rue Principale, Saint-Jean-de-Matha (Québec), J0K 2S0.

Donné ce 15 juin 2026.
M^e Elise PELLERIN, notaire



>1322135

205 Logement / app. à louer

SAINT-PAUL, Logement 31/2, chauffé, éclairé, entrée la-veuse et sècheuse, déneiger l'hiver, entrée privée, 800\$. 450-759-3392

RAWDON 3 1/2 -5 1/2 libre, excellente référence deman-450-559-7163

245 Chambre et pension

Chambre seule, 1/12 et chambre dortoir de dispo-nible pour homme seule-ment ou femme seulement. Dans le village de Saint-Jean-de-Matha, câble, internet, spa, gazebo. 514-503-7339

404 Services domestiques offerts

Aide résidentielle/chalets, équipe fiable et à l'écoute de vos besoins, entretien inté-rieur et extérieur, service per-sonnalisé selon votre réalité, disponible Lanaudière et envi-rons, pour une soumission contactez Bruno au 579-888-2248

413 Massages

450-668-3070. Bon mas-sage 7 jours. Près Bois-des-Fillion, autoroute 640/335 Nord. Reçu

ESPACEEST MASSAGES, SPAS PERSONNEL FEMI-NIN. 577-A NOTRE-DAME REPENTIGNY 450-932-7990

441 Déménagement, transport

Camionnette à fifth weels disponible pour roulottes, bateaux, Joliette 514-978-1839 Stéphane

442 Construction, rénovation, réparation

PEINTRE d'expérience, très minutieuse, travail garanti, service gratuit Lyne 514-826-4765

Daniel rénovation de tout genre intérieur extérieur, ter-rassement, contactez Daniel 450-820-8585

Toiture Lamontagne, plus de 45 ans d'expérience, ré-novation de toiture résiden-tielle et commerciale. 514 298-4221. Contactez- moi par texto ou par courriel: toiturelamontagne@hotmail.com

474 Terrassement, paysagiste

Abattage, élagage, hauba-nage, souche travaux avec nacelle araignée 35 ans d'expé-rience Daniel 514-947-2797

484 Services divers

Urgence dépannage méca-nique, équipe dynamique, prix compétitif, équipement professionnel, mécanicien di-plômé, entretien, réparation, diagnostic, pour estimer contactez Michael au 579-888-4198

845 Prières, remerciements



REMERCIEMENTS au saint frère André pour faveur obte-nue. Marcel Lazure

Remerciements au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue J. L.

945 Achat d'autos

ACHAT AUTOS / CAMIONS pour pièce et ferraille payons au meilleur prix 514-917-0757

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 200, chemin Sainte-Foy, bureau 400, Québec (Québec) G1R 1T3.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
9547-2296 Québec inc 231 Rue De Lévis Berthierville (Québec) J0K 1A0	Cession de l'établissement avec permis de bar incluant une terrasse et permis de restaurant avec option traiteur..	RESTAURANT L'INDÉCIS 408 Rue Notre-Dame Joliette (Québec) J6E 3H4 Dossier : 1677616

>1321427

Québec



La Manne Quotidienne

Accueil Michel-B.-Comtois

Surplus alimentaires redistribués, dont nos
potages-soupes. Déjeuners gratuits, accueil,
référence et plus! Chaque jour au cœur des défis!

160, rue Hélène-Boullé, Joliette
450 755-6078

L'ACTION

216, rue Beaudry Nord, bureau 101
Joliette, Québec, J6E 6A6
1 888 767-7156
www.laction.com

Rédactrice en chef : Élise Brouillette
Journalistes : Mélissa Blouin et Jason Joly
Directrice des ventes Médialo : Audrey Darcy
Éditeur : André Juteau

Conseillères en solutions média :
Nathalie Jobin et Christine Thibault
Adjointe aux ventes : Nathalie Frigon
Directrice web : Sabrina Giguère
Directeur de l'information : Alex Proteau
Directeur de production : Cédric Juguet

Publié par Médialo inc.
Président : Frédéric Couture
Vice-Présidente : Véronique Gauthier
Impression : TC Transcontinental
Distribution : Médialo
ISSN : 2562-1696 (Imprimé) - ISSN : 2562-170X (En ligne)
Plus de 180 points de dépôt



MÉDIALO

Nous recommandons l'appui
financier du gouvernement
du Canada

Canada Québec



Le Groupe Gaudreault Inc., important transporteur privé de personnes par autobus au Québec, est à la recherche de conducteurs / conductrices pour le transport scolaire :



CONDUCTEURS | CONDUCTRICES

POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE AFIN DE DESSERVIR LA RÉGION DU GRAND JOLIETTE 30 HEURES GARANTIES

EXIGENCES DU POSTE :

- Permis de classe 2 OU possibilité de formation rémunérée pour obtention du permis de classe 2
- Dossier de conduite adéquat
- Conduite prudente et préventive
- Sens des responsabilités et capacité de gérer le stress
- Courtoisie, respect et patience
- Facilité à s'orienter à partir de consignes

Si ce poste vous intéresse, vous pouvez vous procurer un formulaire d'offre d'emploi au siège social du Groupe Gaudreault situé au 540 rue Visitation, St-Charles Borromée ou faire parvenir votre curriculum-vitae à :

Le Groupe Gaudreault Inc.
540, rue de la Visitation
St-Charles-Borromée (Qc) J6E 4P3
Fax: 450 759-4495
frobillard@groupe-gaudreault.com